



GRILLE DES USAGES						
USAGES	Usage dominant	Classes et sous-classes d'usages	Usages autorisés par zone			
			Zone R-10			
	RÉSIDENTIEL	RA-1 unifamiliale isolée	• (1)			
	RA-2 unifamiliale jumelée		•			

GRILLE DES NORMES		Zone R-10		
		Groupe résidentiel	Autres groupes	
NORMES	IMPLANTATION	marge de recul avant min. (mètres)	8	
		marge avant d'un terrain d'angle ou transversal		
		marge de recul latérale min. (mètres)	3,5	
		marge de recul arrière min. (mètres)	8	
	BÂTIMENT	hauteur minimale (étage)	1	
		hauteur maximale (étage)	2	
		hauteur maximale (mètres)	12	
		exhaussement maximal (mètres)		
		façade minimale (mètres)		
		profondeur minimale (mètres)		
		superficie min. au sol (mètres carrés)	75	
	RAPPORTS	coefficient d'emprise au sol bâtiment principal	0,3	
		coefficient d'emprise au sol bâtiment accessoire		
	AUTRES NORMES	PIIA	X	X
		PAE	X	
DIVERS	AMENDEMENT			
Notes particulières et autres dispositions: (1) Pour les lots de 18 mètres de frontage, les marges latérales peuvent être réduites à 2 mètres				

